

10 NOVEMBRE 2016

1/ VENTE DE L'IMMEUBLE SITUE 2-4 PLACE DE COUBERTINE A LA SAS SDD (Super U)

Le Conseil Municipal a approuvé la vente de deux logements situés 2-4 Place de Coubertin à la SAS SDD (Super U) moyennant la somme de 210 000 €.

2/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AU TITRE DU PACTE REGIONAL POUR LA RURALITE

Une demande de subvention auprès de la Région a été adoptée par le Conseil Municipal au titre du Pacte Régional pour la Ruralité. Cette demande concerne le projet de réhabilitation de la façade du bâtiment administratif de l'école élémentaire Le Rondeau.

3/ TRANSFERT PAR LA PAYS DES VALLEES D'ANJOU A LA COMMUNE DE LA SAUVEGARDE DE LA MEMOIRE ORALE

Un transfert à la Commune des documents liés à la mémoire orale conservés jusqu'à présent par la Pays des Vallées d'Anjou va s'opérer dans la mesure où la Pays va être dissous la 31 décembre 2016.

Il s'agit de transférer et de conserver, au sein de la maison Pass'âges, l'ensemble des récits de vie collectés par le Pays de 2003 à 2006 auprès d'habitants de 70 ans à plus de 100 ans issus du monde rural et villageois. (487 récits enregistrés).

L'objectif est de permettre la conservation et la valorisation de ce patrimoine relatant l'histoire, les traditions, les savoir-faire, les parlers spécifiques locaux ... tout ce qui fait l'identité du Pays. Les nouvelles générations pourront ainsi les consulter et ne pas oublier leurs racines.

4/INSERTIONS PUBLICITAIRES INFO TIERCE-TARIFS 2017

Le Conseil Municipal a adopté les nouveaux tarifs des espaces publicitaires qui seront appliqués aux annonceurs pour les annonces qui paraîtront dans le bulletin municipal au cours de l'année 2017 ; Ces tarifs restent identiques à ceux de l'année précédente.